

Session de Février 1946

L'an mil neuf cent quarante six, le vingt quatre février à quatorze heures, le Conseil municipal de la commune de Lombiers dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M^r: Gerceix Aimé, Maire

Étaient présents: M^{rs} Allary Jean Louis - Campot Joseph -
Peyrot Lucien - Faure Edouard - Elzazie René - Philippéau
Emile - Faure Hylme - Shoemier Frédéric - Trouyer Joseph
et Jussia Aimé, Président.

Absents: aucun.

Assistance médicale gratuite: Sur la proposition du
Président, M^r Jussia Lion a été admis à l'unanimité
pour soins gratuits à l'hôpital d'Angoulême.

Proposition d'un cantonnier communal. Sur la proposition
du Président et Maire, un cantonnier communal a été
demandé pour exécuter les travaux de la Commune, chemins
communaux et autres, ainsi que l'entretien du cimetière. Ce
travail devra être assuré trois jours par semaine pendant
huit mois de l'année, et comprend également la fonction
de Cambour Afficheur pendant toute l'année.

Cette demande a été approuvée à l'unanimité et mise
en délibéré à une prochaine réunion à laquelle sera
fixé le nom et l'engagement de l'intéressé ainsi que le
prix.

Salaires du Secrétaire de Mairie: D'après la démission de
M^{me} Degorec Anna et sur la proposition de M^r Jussia
Aimé, Maire et Président, M^{me} Guédro Ida a été nommée
à l'unanimité en remplacement. et ce même jour le
traitement de Secrétaire de Mairie, fixé antérieurement à
huit mille francs (8000) a été porté à la somme de seize
mille francs (16000), ce qui fait une augmentation de
huit mille francs (8000) à compter du premier avril mil neuf
cent quarante six. Cette somme sera portée au budget
additionnel de juin mil neuf cent quarante six.

Augmentation de terrain au cimetière: Sur la proposition du
Maire et Président, le Conseil Municipal a accepté à l'unani-
mité qu'une augmentation soit apportée aux emplacements
des concessions perpétuelles et tentenaires. Le prix a été porté
à deux cents francs le mètre carré pour les concessions perpétuelles
et à cent francs le mètre carré pour les concessions tentenaires.

Délégués du Cadastre: M^{rs} Campot Joseph et Allary J. Louis
ont été élus à l'unanimité et ont accepté ces fonctions.

Délégués au Conseil de Discipline des employés communaux: M^{rs} Shoemier
Frédéric et Trouyer Joseph, ^{suppléant} ont été élus et ont accepté les fonctions.

Joseph Ferdinand a Boyot
 N^o de Combuis (Ch.^{te})
 à

Monsieur le Maire de
 Combuis.

Je soussigné Joseph Ferdinand
 né le 7 juillet 1896

m'engage à assurer les fonctions
 de cantonnier communal d'après
 les clauses et conditions ci-après
 énumérées

- 1^o Travailler 8 mois de l'année
 savoir: septembre Octobre et Novembre
 Décembre Janvier Février et Mars et
 Avril et pendant 3 jours par semaine
 à raison de 8 heures par jour
- 2^o Assurer l'entretien des chemins
 durant ces jours de travail
- 3^o Assurer les fonctions de tambour
 affiché et ce 3^o article toute l'année
 Les jours de travail seront désignés
 en accord avec le Maire au son délégué

Prix : je me propose d'accomplir
ce travail pour le prix global
de quatorze mille cinq cents francs
14 500 F par an

à Rozyet le 14 mai 1966

Josyph Ferdinand

Maurice Lalonde

Monsieur Le Maire de Combières

Je soussigné,

me engage à assurer le travail
de cantonnier communal aux conditions
et prix ci après énumérés :

1^o Faire pendant huit mois de l'année,
les mois de septembre, octobre, novembre,
décembre, janvier, février, mars, avril, à
raison de trois jours par semaine durant
les mois sus énumérés.

Je m'engage également à assurer
pendant les journées et mois sus énumérés
de procéder à l'entretien du cimetière et
assurer la fonction de tam-bour affiché,
pour ce dernier toute l'année.

Cela me représentant quatre mois de travail
je m'engage à l'assurer pour la somme
de quatorze mille quatre cent quarante francs
soit trois mille six cent dix francs par mois

Mes salutations à Monsieur Le Maire

Maurice Lalonde

~~2 propositions ayant été réalisées
Maurice Labande et M. Joseph Sandmond, but
les deux propositions paraissant acceptables
M. Maurice Labande ayant fait le prix le plus bas
sa demande a été décidée par le conseil et
M. Maurice Labande acceptant à être nommé
carriériste ^{compromis} ~~à titre de~~ ^{à titre de} ~~carriériste~~ ^{carriériste} ~~à titre de~~ ^{à titre de} ~~carriériste~~ ^{carriériste}
compromis le 1^{er} septembre 1946.~~

DEPARTEMENT DE LA SEINE
MAIRIE DE
MAREUIL-SUR-BELLE

Ug. 6.46

Monsieur le Maire de la Commune
de *Bambiers*

Mon cher collègue,

La station de haras de Mareuil s/belle a reçu ces dernières années la visite de bon nombre d'éleveurs de votre commune or, jusque là un nombre assez restreint de communes environnantes ont participé sous forme de subvention aux charges qui découlent du fonctionnement de ce service (loyer etc...) dont le règlement est effectué par le budget de ma Commune.

C'est pourquoi je vous demande très amicalement de vouloir bien envisager lors de l'établissement de votre budget de 1947 une participation même très modeste au maintien de cette station très appréciée de ceux qui s'intéressent à l'élevage.

Malgré les difficultés auxquelles vous vous heurtez pour arriver à un équilibre financier correct, je ne doute pas de votre esprit compréhensif pour obtenir de votre conseil municipal une subvention qui viendra épauler les efforts déployés à Mareuil pour maintenir et améliorer ce service dont l'importance ne vous échappera pas.

Je compte sur votre obligeance pour me faire connaître en temps utile la décision intervenue et d'avance je vous en remercie.

Veillez agréer, Monsieur le Maire et cher collègue l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire
Stuenkel

Fait et délibéré à Combrès, les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

~~A. Descombes~~
~~J. L. L...~~
~~Al...~~

L. F...
Al...
Al...

Philippeaux